

Communiqué

**A CABANNES 13440, ERDF (ENEDIS)
coupe l'électricité à une famille de manière illégale**

Cette famille de voyageurs qui possède un petit cirque est locataire d'un terrain à Cabannes dans les Bouches-du-Rhône. Elle a souscrit un contrat de branchement électrique auprès d'ERDF. Le service raccordement d'ERDF l'a prévenue qu'à la **demande du maire de la commune**, ce raccordement électrique allait lui être supprimé **mardi 18 avril prochain dans l'après-midi**.

Le Maire donne comme argument la plainte d'un voisin qui « *considère que cette installation faite en dehors du respect du PLU constitue pour nous un préjudice financier non négligeable et représente clairement un frein à la vente de notre bien ...* »

Nous avons, à de nombreuses reprises, signalé à la direction locale d'ERDF à Marignane le caractère illégal d'une telle décision en nous appuyant sur plusieurs textes de lois et sur de multiples décisions judiciaires condamnant ERDF et lui imposant de fournir le raccordement demandé. Le Préfet des Bouches-du-Rhône a été également alerté de cette attitude illégale et discriminatoire de la part d'une entreprise délégataire d'un service public.

Malgré plusieurs interventions auprès d'ERDF, le service raccordement informe qu'il procédera mardi prochain 19 avril après midi pour supprimer l'alimentation électrique de cette famille.

**Nous serons sur place à CABANNES Chemin de la Carita mardi 18 avril après midi
pour soutenir cette famille et faire valoir ses droits à l'électricité .**

NOUS SOUHAITONS VIVEMENT VOTRE PRESENCE MARDI à CABANNES

CONTACT : Alain fourest
rencontrestsiganes@wanadoo.fr
0607845370